

### « Entrepreneurs cherchent Président » stimule les prises de position des candidats sur les modalités de financement des PME

Le colloque organisé le 22 mars par PME Finance, le Comité Richelieu, le club Crossing The Equity Gap et l'Institut Pro-Actions a vu les représentants des candidats adresser le contexte et les enjeux du financement des PME et ETI auprès d'entrepreneurs, d'investisseurs et d'institutionnels.

**Paris, le 26 mars 2012 :** PME Finance, groupement d'influence pour l'émergence des meilleures pratiques en matière de financement des entreprises (PME, ETI, JEI...) présente aujourd'hui les conclusions du colloque intitulé « Entrepreneurs cherchent Président » qui s'est tenu le 22 mars au Palais du Luxembourg.

A travers une série de table-ronde animées par des élus publics, des entrepreneurs, des investisseurs et d'autres membres de PME Finance, les débats ont souligné l'incertitude qui règne sur l'avenir du modèle de financement des PME : resserrement du crédit – dénoncé comme inévitable depuis 2010 par l'association –, crise boursière et rabet fiscal – aggravé notamment par la potentielle arrivée à terme de l'avantage fiscal sur les FIP et les FCPI. Les représentants de François Bayrou, François Hollande et Nicolas Sarkozy ont précisé la position des principaux candidats sur des thématiques essentielles pour le dynamisme des entrepreneurs en France et l'emploi qu'ils créent.

Ces débats ont voulu replacer la création et le développement de projets entrepreneuriaux au cœur de la campagne présidentielle, vus par les candidats comme le vecteur du retour à la croissance et au développement de l'emploi (cf. annexe).

#### **Culture du risque et Régionalisation**

Sur la base de témoignages de sociétés relatifs à leur expérience boursière, la situation des PME/ETI cotées a été évoquée : avec de nombreux entrepreneurs, Thierry Giami, co-auteur d'un rapport qui propose la création d'une Bourse spécifique et Roland Bellegarde, vice-président de Nyse Euronext ont débattu de l'ouverture à la concurrence du marché des opérateurs boursiers. Avec vingt-huit départements en France ne possédant aucune entreprise cotée, un réel consensus s'est dégagé autour du besoin de mettre en place des outils pour pallier cette sous-représentation des régions.

L'une des suggestions évoquées pour faire évoluer la culture des marchés proposait le regroupement des sociétés nouvellement cotées autour d'acteurs expérimentés, pour favoriser le partage d'expérience et l'entraide. « *Voilà qui illustre bien le rôle des associations de partage d'information et de bonnes pratiques, comme PME Finance* » commente son président Jean Rognetta.

Largement évoquée, la faible culture du risque en France a replacé le débat autour du rôle de l'Etat dans l'investissement. Le cadre réglementaire, jugé insuffisamment stimulant, et n'offrant ni récompenses ni garanties suffisantes, devrait être remodelé pour réajuster l'équilibre, nécessaire à la confiance, entre le soutien de l'Etat et l'investissement privé. La culture du risque est indissociablement liée au statut de l'entrepreneur et la création d'une banque publique pourrait alors compléter le

financement de ceux qui s'engagent dans des entreprises porteuses de croissance et de compétitivité pour l'économie française. Le développement du rôle du Fonds Stratégique d'Investissement afin de soutenir les PME a également été débattu. Se sont alors distinguées les prises de position opposant crédit et financement à risque. Comment favoriser les initiatives privées de soutien à cette économie ? Une question sur la façon de favoriser l'épargne à long terme a enrichi les discussions sur le sujet.

## Revue de programmes

Dans sa deuxième partie, le colloque a permis d'éclairer les entrepreneurs sur les positions des candidats à la présidentielle en matière de financement. Amorçage, développement, évolution des outils bancaires et rôle des institutions, autant de thématiques sur lesquelles les entrepreneurs ont pris les représentants à parti. L'annexe ci-après montre la diversité des positions. Pourtant, tous s'accordent sur la nécessité de créer une banque publique pour favoriser la ré-industrialisation de la France, mais :

- Pour le député européen Robert Rochefort, qui représentait François Bayrou, il s'agit de « *multiplier les guichets* » : plusieurs établissements régionaux, associés à la création d'un livret épargne industrie et au lancement d'un label « made in France », tout en reconfigurant Oséo et le FSI.
- Pour le député Alain Rousset, président de l'Association des Régions de France, représentant de François Hollande, cette « *ardente obligation* » passe certes par une banque publique d'investissement, mais aussi par des actions collectives, comme la modulation de la fiscalité locale, le rétablissement de la JEI et le maintien des FCPI.
- Pour le député Jérôme Chartier, il s'agit non seulement de développer Oséo Industrie, mais de « *réhabiliter le risque* »: instaurer une culture d'entreprise dès les premiers mois. Côté finances, il importe de mobiliser l'épargne, afin de préserver les ressources des entreprises – une liquidité à laquelle, à terme, un PEA PME pourra contribuer.

→ Un compte-rendu vidéo du colloque sera disponible sur le site [PMEFinance.org](http://PMEFinance.org) le lundi 26 Mars 2012.

*Colloque organisé sous le patronage du sénateur Philippe Adnot, et avec la présence de participants prestigieux au rang desquels l'économiste Jean-Hervé Lorenzi, l'ancien ministre de l'industrie Christian Pierret (PS), les députés Alain Rousset (PS) et Jérôme Chartier (UMP), et le député européen Robert Rochefort (Modem), le président de CDC Entreprises Philippe Braidy, le VP, Group Executive de NYSE Euronext Roland Bellegarde, le président de l'observatoire du financement des entreprises par le marché Thierry Giami, le président de l'AFG Paul-Henri De la Porte Du Theil.*

## A propos de PME Finance

*Apolitique et indépendante de tout intérêt sectoriel, PME Finance regroupe toutes les professions du financement des entreprises (PME, ETI, JEI...): entrepreneurs, investisseurs en capital individuels et institutionnels, intermédiaires et conseils. Elle se propose de donner aux créateurs et dirigeants d'entreprises les moyens de franchir les seuils qui brident leur croissance et provoquent le manque de sociétés moyennes en France: accès au capital, internationalisation, innovation. Pour cela, elle tâche de favoriser la généralisation de bonnes pratiques de financement des PME et d'accompagner la réflexion des élus et des hauts fonctionnaires (services de l'Etat et cabinets ministériels) sur les mesures destinées à renforcer l'émergence d'ETI et la croissance des PME françaises.*

\*\*\*\*\*

## Contacts :

Gaétane Brotel, +33 6 22 72 21 01 ; [gaetane@pmefinance.org](mailto:gaetane@pmefinance.org)  
Audrey Vallier, +33 6 45 53 64 05, [audrey@pmefinance.org](mailto:audrey@pmefinance.org)

# REVUE DE PROGRAMMES

	François Hollande	François Bayrou	Nicolas Sarkozy
<b>Fiscalité des entreprises</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Simplification de l'accès des PME au crédit d'impôt-recherche.</li> <li>- Mise en place de trois taux d'imposition différents sur les sociétés : 35% pour les grandes, 30% pour les petites et moyennes, 15% pour les très petites.</li> <li>- Modulation de l'impôt sur les sociétés afin de favoriser l'investissement. En R&amp;D, en formation ou en salaires, l'IS passera de 33,3 % à 20 % pour les entreprises qui réinvestissent leurs bénéfices en équipement. En revanche, si les bénéfices sont distribués aux actionnaires, l'IS passera à 40 %.</li> <li>- Exonération des charges sociales dès lors qu'elle s'engage à conserver un senior jusqu'à l'âge de la retraite et en même temps engager un jeune.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Permettre aux entreprises de moins de 50 salariés, aux artisans et aux commerçants de créer un emploi sans charges, pendant deux ans, si elle recrute un jeune en premier emploi ou un chômeur sous la forme d'un CDI.</li> <li>- Exonération de charges sociales patronales les 500 premiers euros pour les nouveaux embauchés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les entreprises pourront bénéficier immédiatement du crédit d'impôt-recherche.</li> <li>- Oséo pourrait avancer la somme sous forme de prêt à taux zéro.</li> <li>- Modulation de l'IS en fonction de leur stratégie de croissance.</li> </ul>
<b>Fléchage de l'épargne</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintien du dispositif ISF-PME mis en place par la loi TEPA.</li> <li>- Retour au plafonnement Rocard de l'ISF (85%).</li> <li>- Création d'un livret d'épargne industrie dont le produit sera entièrement dédié au financement des PME et des entreprises innovantes. Objectif : 25 milliards d'euros.</li> <li>- Doublement du plafond du livret développement durable (de 6 000 à 12 000 euros).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réforme de l'ISF transformé en contribution de solidarité sur le patrimoine (CSP) et qui consisterait à taxer 1% du patrimoine au barème progressif de l'impôt sur le revenu.</li> <li>- Rétablissement de l'incitation fiscale, réduite en 2010, au profit de ceux qui investissent dans les entreprises non cotées.</li> <li>- Création d'un livret d'épargne industrie.</li> <li>- Etendre aux business angels les avantages fiscaux dont bénéficient les fonds de capital risque.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintenir le plafond ISF-PME à 50 000 euros.</li> <li>- Augmenter le plafond Madelin à 400 000 euros.</li> </ul>
<b>Effets de seuil et contraintes administratives</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les PME, les TPE, les artisans et les commerçants auront, dans chaque région, un interlocuteur unique.</li> <li>- Simplification et harmonisation des procédures administratives des PME.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmentation des seuils légaux de 10 et 50 salariés.</li> <li>- Simplifier les contraintes administratives et fiscales des entreprises.</li> <li>- Etablir des règles propres aux petites entreprises pour favoriser leur accès au crédit, aux marchés publics, à la sous-traitance.</li> <li>- Créer un guichet unique, avec un correspondant administratif unique de l'entreprise pour l'accompagner, l'informer de ses droits, et prévenir les pénalités.</li> <li>- Diviser par deux les déclarations administratives.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Doublement des seuils (10 à 20, 50 à 100).</li> <li>- Accélérer la mise en place du guichet unique pour l'ensemble des démarches des PME.</li> <li>- Etablissement d'une «règle d'or de la simplification».</li> </ul>
<b>Small Business Act</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Commande publique ouverte aux PME en toute indépendance et transparence.</li> <li>- Rendre plus équitables les relations des PME avec les grandes entreprises, et d'abord pour les entreprises sous-traitantes (recours juridiques simplifiés et accélérés, réduction des délais de paiement jusqu'à 45 jours, renforcement des pénalités de retard, transformation du trimestre crédi- teur pour la TVA en mois crédi- teur).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tout marché public de moins de 50.000 euros sera dévolu aux petites entreprises, à 100%. Pour les montants de plus de 50.000 euros, 20% seront réservés à ces petites entreprises.</li> <li>- Création d'un avantage fiscal pour les grandes entreprises qui auront créés une structure d'investissement dans les PME.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réserver 20% des appels d'offres publiques aux petites et moyennes entreprises.</li> <li>- Conditionner les garanties de type Coface octroyées aux grandes entreprises pour leurs contrats à l'export à l'obligation d'y associer des PME.</li> </ul>

## François Hollande

## François Bayrou

## Nicolas Sarkozy

<p><b>Institutions publiques nationales/régionales</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création de la Banque publique d'investissement (BPI) qui rassemblerait les forces d'Oséo, du Fonds stratégique d'investissement, de la Caisse des Dépôts et de la Banque Postale.</li> <li>- Permettre aux régions de prendre des participations dans les entreprises stratégiques.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Reconfigurer OSEO et le FSI.</li> <li>- Créer un Commissariat national aux stratégies. Cette structure légère aura pour objectif de mobiliser et coordonner tous les acteurs du redressement économique du pays et définir filière par filière une politique de production à long terme.</li> <li>- Créer plusieurs établissements financiers, régionalisés, associant les collectivités locales, dédié au financement des PME et des entreprises de taille intermédiaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Permettre à Oséo d'intervenir en fonds propres afin d'en faire la porte d'entrée à l'ensemble des PME françaises.</li> <li>- Confier à Oséo l'intégralité de la vérification de l'assiette du crédit impôt recherche.</li> <li>- Donner à Oséo le soin d'accompagner les entreprises en rapprochant la Coface d'Oséo.</li> <li>- Regrouper les aides à l'export pour les PME dans un instrument unique géré par Oséo.</li> <li>- La CDC et la Banque de France seront mandatées pour gérer conjointement un observatoire du financement des PME ; cet observatoire aurait pour vocation la mise en place et le suivi d'indicateurs clairs.</li> <li>- Systématiser les fonds d'investissement régionaux (FIR).</li> <li>- Créer un fonds d'investissement en faveur des PME de 6 Mds d'euros sur 6 ans géré par la CDC.</li> </ul>
<p><b>Bourse et PME</b></p>			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Simplifier l'accès à Alternext qui n'a pas tenu ses promesses depuis son lancement en 2005.</li> <li>- Mobiliser les réseaux de CCI et Oséo pour convaincre les chefs d'entreprises potentiellement concernés.</li> <li>- Abaisser les coûts d'entrée en Bourse.</li> </ul>
<p><b>Innovation</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création d'un diagnostic innovation, établi par la Banque Publique d'Investissement, pour déterminer la capacité d'innovation des PME et les aider à déposer des brevets.</li> <li>- Mise en place d'un principe de copropriété des brevets pour qu'ils restent en France et ne soient pas vendus à l'étranger.</li> <li>- Rétablissement plein du statut de Jeune Entreprise Innovante.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Compléter le crédit impôt-recherche par un crédit impôt-innovation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer un crédit d'Impôt Innovation.</li> <li>- Aider les PME à développer des brevets.</li> <li>- Il est proposé d'affecter 1 Md d'euros du FSI à France Bre-vets.</li> <li>- Renforcer les coopérations entre les pôles universitaires les plus axés sur l'innovation.</li> <li>- Favoriser la création d'entreprises issues des laboratoires d'universités.</li> </ul>
<p><b>Réindustrialisation</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser la production et l'emploi en France en orientant les financements, les aides publiques et les allègements fiscaux vers les entreprises qui investiront sur notre territoire, qui y localiseront leurs activités et qui seront offensives à l'exportation.</li> <li>- Modulation de la fiscalité locale des entreprises en fonction des investissements réalisés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création d'un label made in France.</li> <li>- Privilégier la qualité en allongeant à 5 ans la durée de garantie légale des produits.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer OSEO Industrie.</li> </ul>
<p><b>Auto-entreprise et TPE</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintien de l'exonération de charges sur les heures supplémentaires pour les entreprises de moins de 20 salariés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Limiter dans le temps le statut d'auto-entrepreneur et aider son bénéficiaire à rejoindre le statut de droit commun.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etendre le rôle d'Oséo aux garanties et aux prêts aux TPE.</li> <li>- Dynamiser le micro-crédit pour les TPE.</li> <li>- Mettre en place des indicateurs publics sur le financement de l'économie par les banques et les assurances en direction des TPE.</li> <li>- Etendre aux PME de moins de 10 salariés les avantages de l'auto-entrepreneur.</li> </ul>
<p><b>Economie sociale et solidaire</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire voter une loi de programmation de l'Economie Sociale et Solidaire.</li> <li>- Réserver une part de l'accès aux marchés publics locaux aux entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire.</li> <li>- Réserver à l'ESS une partie des fonds de la future Banque Publique d'Investissement à hauteur de 500 millions d'euros.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer un nouveau type d'entreprise, l'OSEE (Entreprises à Objet Social Environnemental et Economique). Ces entreprises OSEE verront leur taux d'impôt sur les sociétés minoré.</li> <li>- Moduler la fiscalité des entreprises en fonction des résultats et des efforts fournis en matière de responsabilité sociale, sur la base de normes européennes communes.</li> </ul>	